



COMMUNIQUE DE PRESSE

24/08/2020

## Le label Territoire BIO Engagé s'étend au niveau national

Le jeudi 3 septembre 2020, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et INTERBIO Occitanie vous convient au lancement officiel du label Territoire BIO Engagé dans les régions Bretagne, Centre Val de Loire, Hauts-de-France et Pays de la Loire !

**INTERBIO Nouvelle-Aquitaine**, créateur du label Territoire BIO Engagé en 2012 et **INTERBIO Occitanie**, première région licenciée du label, **se sont associées aux associations interprofessionnelles A PRO BIO** (Hauts de France), **Bio Centre** (Centre Val de Loire), **Initiative Bio Bretagne**, et **INTERBIO Pays de la Loire** pour **déployer le label Territoire BIO Engagé sur leur territoire**.

Le lancement officiel aura lieu **le jeudi 3 septembre à 12h00**, au Mas de Saporta à Lattes (en région Occitanie – près de Montpellier) en présence du Président de l'Agence Bio, Philippe Henry.

---

Au programme :

- **12h00 - 12h20** : Présentation du label Territoire BIO Engagé par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine et INTERBIO Occitanie et de sa plateforme en ligne.
- **12h20-12h50** : Témoignages des présidents des associations **A PRO BIO** (Hauts-de-France), **Bio Centre**, **Initiative Bio Bretagne**, et **INTERBIO Pays de la Loire** et de collectivités engagées
- **12h50 – 13h** : Mot du Président de l'Agence bio, Philippe Henry
- **13h - Déjeuner**

---

Le développement du label Territoire BIO Engagé intervient dans un contexte fort de croissance de l'agriculture biologique en France avec **8,5 % de sa surface agricole en bio** et près de **2,3 millions d'hectares** contre 1,1 million en 2014.

**Le label Territoire BIO Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France !** Ce label valorise les collectivités et établissements ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire. Il permet aux collectivités de faire connaître localement leur action en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine.

Pour obtenir le label, une collectivité doit avoir atteint un pourcentage donné de sa surface agricole utile en bio (% différent selon les régions - cf annexe) et/ou plus de 20 % d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat).

A ce jour, le label compte plus de 220 communes et établissements labellisés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. Une plateforme d'information et de gestion est disponible sur le site [www.territoirebioengage.fr](http://www.territoirebioengage.fr). Elle informe sur le label, ses lauréats et permet également la gestion des demandes et le suivi des labellisations.

Tous les ans, les nouveaux lauréats sont mis à l'honneur à l'occasion d'événements régionaux et/ou nationaux de la bio. Cette année, le label Territoire BIO Engagé sera présenté lors du Salon des Maires et des collectivités locales qui se tiendra du 24 au 26 novembre Porte de Versailles à Paris - pavillon 2.2, stand A 55.



## Contacts par région :

- **Bretagne** : Chloé NAIN, Coordinatrice Communication Initiative Bio Bretagne – 02 99 54 03 40 – [chloe.nain@bio-bretagne-ibb.fr](mailto:chloe.nain@bio-bretagne-ibb.fr)
- **Centre** : Myriam COUTY-MORIN, Responsable communication Bio Centre - 06 82 95 03 80 - [communication@bio-centre.org](mailto:communication@bio-centre.org)
- **Hauts-de-France** : Marie BOUCHEZ, Responsable pôle territoire A PRO BIO – 03 20 31 57 97 – [marie.bouchez@aprobio.fr](mailto:marie.bouchez@aprobio.fr)
- **Nouvelle-Aquitaine** : Jessica JARDINIER, Chargée de communication INTERBIO Nouvelle-Aquitaine – 06 69 79 69 93 – [communication@interbionouvelleaquitaine.com](mailto:communication@interbionouvelleaquitaine.com)
- **Occitanie** : Nancy Fauré, Directrice d'INTERBIO Occitanie - 06 26 75 83 18 - [nancy.faure@interbio-occitanie.com](mailto:nancy.faure@interbio-occitanie.com)
- **Pays de la Loire** : Maryse JEANNIN MAHIEU, Chargée de développement INTERBIO des Pays de la Loire- 06 26 72 05 22 – [communication@interbio-paysdelaloire.fr](mailto:communication@interbio-paysdelaloire.fr)

## Annexe :

Régions	Bretagne	Centre Val de Loire	Hauts de France	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Pays de Loire
<b>Surface agricole</b>	+ de 8 % de la surface agricole en bio	+ de 7 % de la surface agricole en bio	+ de 6 % de la surface agricole en bio	+ de 8,5 % de la surface agricole en bio	+ de 15 % de la surface agricole en bio	+ de 10 % de la surface agricole en bio
<b>Restauration collective</b>	+ de 20 % de produits bio introduits dans les repas servis (en valeur d'achat €HT)					
<b>Contact</b>	Initiative Bio Bretagne	Bio Centre	A PRO BIO	INTERBIO Nouvelle-Aquitaine	INTERBIO Occitanie	INTERBIO Pays de la Loire